



COMpte-RENdu N°350

Comité exécutif – présentiel
Samedi 27 septembre 2025

Le secrétariat général

Diffusion : comité exécutif, haut conseil, chargés de mission, présidentes et présidents de ligue, directrice et directeurs de ligue, secrétariats de ligue, membres d'honneur, licenciés élus dans les instances internationales, professionnels

Le présent compte-rendu a été adopté en séance du samedi 15 novembre 2025.

Membres du comité exécutif : Paul Adam, Denis Allenbach (visioconférence), David Angelats, Mathilde Brochard, Patricia Corti (visioconférence), Jean-Louis Coué, David Courbet, Nathalie Huet, Franck Laurent, Steve Matyja, Sandrine Mouillon, Sun Robin, Laurent Schwizgebel, Thierry Stempfel

Assistant : Elisa Chanteur (responsable nationale Para-badminton – visioconférence), Cyrille Gombrowicz (DTN), Jean-Michel Richard (chef de projet Maison du Badminton), Martine Robert (directrice Vivre ensemble – visioconférence), Éric Salanoubat (DG), Michel Trebosc (référent recherche – visioconférence)

Excusés : Christophe Chenut, Océane Coquio, Joke Gicquel, Catherine Le Saint, Adeline Sergent, Anne Tran

SECTEURS	POINTS A L'ORDRE DU JOUR	DOCUMENTS
	0/ Validation du compte-rendu du comité exécutif du 28 juin 2025	
Secrétariat général	<p>Sandrine MOUILLON, secrétaire générale Sun ROBIN, secrétaire générale adjointe</p> <p><u>Vote n°1 : validation du compte-rendu du comité exécutif du 28 juin 2025</u></p> <p>Résultat du vote : 14 votants (Paul Adam, Denis Allenbach, David Angelats, Mathilde Brochard, Patricia Corti, Jean-Louis Coué, David Courbet, Nathalie Huet, Franck Laurent, Steve Matyja, Sandrine Mouillon, Sun Robin, Laurent Schwizgebel, Thierry Stempfel)</p> <p>Pour : 14</p> <p>Le compte-rendu du comité exécutif du 28 juin est validé à l'unanimité.</p>	0_Projet_CR_COMEX_FFB aD_250628

	1/ Présidence / Direction générale / DTN : point d'information	
Présidence Direction générale DTN	<p style="text-align: right;"><i>Franck LAURENT, président Éric SALANOUBAT, directeur général Cyrille GOMBROWICZ, directeur technique national</i></p> <p>CNOSF</p> <p>11 candidatures dont celles de 4 femmes ont été déposées pour intégrer les 11 commissions du CNOSF. Il y a environ 400 candidats pour environ 150 postes.</p> <ul style="list-style-type: none"> - Relations internationales : Jean-Philippe Végée - Développement : Marie-Christine Leroy - Juridique : Laure Moirot - Médicale : Denis Allenbach - Finances : David Angelats - Appel d'offres : Paul-André Tramier - Lutte violence : Martine Robert - Éducation : Christian Privat - Transformation économique : Éric Salanoubat - Bénévolat : Laure Grangeon - Transition écologique : Marie-Jeanne Boulanger <p>La parité et l'expérience feront partie des critères de sélection. La réponse est attendue vers le 10 octobre.</p> <p>A noter que Cédric Gosse, secrétaire général du CNOSF, devient secrétaire général du COSMOS en lieu et à la place de Yohan Penel.</p> <p>Violences sexistes et sexuelles (VSS)</p> <p>Une avocate (Me Bonardi), spécialisée dans le droit pénal et en particulier sur les VSS, accompagnera la FFBBaD pour soutenir les victimes et représenter la FFBBaD en cas de procès au pénal.</p> <p>A noter une augmentation des dossiers sur les 6 derniers mois, ce qui rallonge les délais d'instruction.</p> <p>Projet de film sur Charles Noakes</p> <p>Le producteur Frédéric Joly nous a proposé de faire un documentaire de type « les Yeux dans les Bleus » sur Charles Noakes. Le coût étant important, un tour de table est en cours pour voir qui pourrait financer le documentaire. France TV et Disney + sont intéressés par le projet.</p> <p>Ressources humaines</p> <p>Quelques mouvements du personnel salariés et CTS sont en cours. A noter l'arrivée du nouveau juriste le 1^{er} octobre Alexandre Oger.</p> <p>Championnat du monde</p> <ul style="list-style-type: none"> - Signature de convention avec Premiers de cordée - Intervention auprès de la ministre en charge des sports sur l'ouverture des gymnases des écoles et des lycées - Signature du label Terrain d'Égalité en présence de la ministre - Deux journées des présidents avec 241 participants au total - Remise des mérites fédéraux à Etienne Thobois, Philippe Limouzin, Richard Perot et Robin Nicollet (cf. détails dans Poona) <p>Médaille du mérite / Légion d'honneur</p> <p>Le bureau des distinctions des médailles sollicite la fédération pour l'attribution des médailles du mérite et des légions d'honneur.</p> <p>Prochaines étapes</p> <ul style="list-style-type: none"> - Les Yonex Internationaux de France de Badminton du 21 au 26 octobre à Cesson-Sévigné - Comité exécutif les 15 et 16 novembre à Dinard 	

	2/ Développement territorial : part variable du dialogue de gestion 2025																																																																			
Développement territorial	<p style="text-align: right;"><i>Jean-Louis COUÉ, vice-président Développement territorial</i></p> <p>Après le versement de la part fixe aux ligues engagées dans le dialogue de gestion fin mai 2025, il est proposé de valider la ventilation de la part variable qui était prévue au budget pour un montant de 90 K€.</p> <p>Compte tenu de l'arrêt du dialogue de gestion en 2024 et de l'impossibilité de mettre en place des objectifs à mi-saison, il avait été acté que la part variable serait fixe pour la saison 2025.</p> <p>Lors du CPL du 13 avril, il avait été proposé des versements suivants :</p> <ul style="list-style-type: none"> - 6 800€ pour chaque ligue hexagonale, - 1 050€ pour chaque ligue TUM & Corse. <p>La proposition avait retenu l'attention de tous les participants avec quelques remarques justifiées.</p> <p>La proposition effectuée le 13 avril est retenue, avec une prise en compte du pourcentage d'augmentation des licenciés pour 10% de la part variable. Les versements auront lieu en décembre 2025.</p> <table border="1" style="width: 100%; border-collapse: collapse;"> <thead> <tr> <th style="text-align: left;">LIGUES</th> <th style="text-align: center;">Proposition initiale CPL 13-04</th> <th style="text-align: center;">Attribution finale Part variable 2025</th> </tr> </thead> <tbody> <tr><td>AURA</td><td style="text-align: center;">6 800 €</td><td style="text-align: center;">6 756 €</td></tr> <tr><td>BOFC</td><td style="text-align: center;">6 800 €</td><td style="text-align: center;">6 703 €</td></tr> <tr><td>BRET</td><td style="text-align: center;">6 800 €</td><td style="text-align: center;">6 862 €</td></tr> <tr><td>CVDL</td><td style="text-align: center;">6 800 €</td><td style="text-align: center;">6 756 €</td></tr> <tr><td>GEST</td><td style="text-align: center;">6 800 €</td><td style="text-align: center;">6 703 €</td></tr> <tr><td>HFRA</td><td style="text-align: center;">6 800 €</td><td style="text-align: center;">6 809 €</td></tr> <tr><td>LIFB</td><td style="text-align: center;">6 800 €</td><td style="text-align: center;">6 862 €</td></tr> <tr><td>NAQU</td><td style="text-align: center;">6 800 €</td><td style="text-align: center;">6 809 €</td></tr> <tr><td>NORM</td><td style="text-align: center;">6 800 €</td><td style="text-align: center;">6 862 €</td></tr> <tr><td>OCCI</td><td style="text-align: center;">6 800 €</td><td style="text-align: center;">6 915 €</td></tr> <tr><td>PACA</td><td style="text-align: center;">6 800 €</td><td style="text-align: center;">6 809 €</td></tr> <tr><td>PDLL</td><td style="text-align: center;">6 800 €</td><td style="text-align: center;">6 756 €</td></tr> <tr><td colspan="3"><hr/></td></tr> <tr><td>CORS</td><td style="text-align: center;">1 050 €</td><td style="text-align: center;">1 007 €</td></tr> <tr><td>GUAD</td><td style="text-align: center;">1 050 €</td><td style="text-align: center;">1 085 €</td></tr> <tr><td>GUYA</td><td style="text-align: center;">1 050 €</td><td style="text-align: center;">945 €</td></tr> <tr><td>MART</td><td style="text-align: center;">1 050 €</td><td style="text-align: center;">1 225 €</td></tr> <tr><td>MAYO</td><td style="text-align: center;">1 050 €</td><td style="text-align: center;">945 €</td></tr> <tr><td>NCAL</td><td style="text-align: center;">1 050 €</td><td style="text-align: center;">1 147 €</td></tr> <tr><td>REUN</td><td style="text-align: center;">1 050 €</td><td style="text-align: center;">1 101 €</td></tr> <tr><td>WAFU</td><td style="text-align: center;">1 050 €</td><td style="text-align: center;">945 €</td></tr> </tbody> </table> <p><u>Vote n°2 : validation des attributions de la part variable 2025 pour chaque ligue</u></p> <p><u>Résultat du vote</u> : 13 votants (Denis Allenbach, David Angelats, Mathilde Brochard, Patricia Corti, Jean-Louis Coué, David Courbet, Nathalie Huet, Franck Laurent, Steve Matyja, Sandrine Mouillon, Sun Robin, Laurent Schwizgebel, Thierry Stempfel)</p> <p>Pour : 13</p> <p>La proposition est adoptée à l'unanimité.</p>	LIGUES	Proposition initiale CPL 13-04	Attribution finale Part variable 2025	AURA	6 800 €	6 756 €	BOFC	6 800 €	6 703 €	BRET	6 800 €	6 862 €	CVDL	6 800 €	6 756 €	GEST	6 800 €	6 703 €	HFRA	6 800 €	6 809 €	LIFB	6 800 €	6 862 €	NAQU	6 800 €	6 809 €	NORM	6 800 €	6 862 €	OCCI	6 800 €	6 915 €	PACA	6 800 €	6 809 €	PDLL	6 800 €	6 756 €	<hr/>			CORS	1 050 €	1 007 €	GUAD	1 050 €	1 085 €	GUYA	1 050 €	945 €	MART	1 050 €	1 225 €	MAYO	1 050 €	945 €	NCAL	1 050 €	1 147 €	REUN	1 050 €	1 101 €	WAFU	1 050 €	945 €	2_Dialogue_de_gestion_2025_part_variable_note_COM_EX_FFBaD_250927
LIGUES	Proposition initiale CPL 13-04	Attribution finale Part variable 2025																																																																		
AURA	6 800 €	6 756 €																																																																		
BOFC	6 800 €	6 703 €																																																																		
BRET	6 800 €	6 862 €																																																																		
CVDL	6 800 €	6 756 €																																																																		
GEST	6 800 €	6 703 €																																																																		
HFRA	6 800 €	6 809 €																																																																		
LIFB	6 800 €	6 862 €																																																																		
NAQU	6 800 €	6 809 €																																																																		
NORM	6 800 €	6 862 €																																																																		
OCCI	6 800 €	6 915 €																																																																		
PACA	6 800 €	6 809 €																																																																		
PDLL	6 800 €	6 756 €																																																																		
<hr/>																																																																				
CORS	1 050 €	1 007 €																																																																		
GUAD	1 050 €	1 085 €																																																																		
GUYA	1 050 €	945 €																																																																		
MART	1 050 €	1 225 €																																																																		
MAYO	1 050 €	945 €																																																																		
NCAL	1 050 €	1 147 €																																																																		
REUN	1 050 €	1 101 €																																																																		
WAFU	1 050 €	945 €																																																																		

	<p align="center">3/ Développement territorial : nouveau "dialogue de gestion" pour 2026-2028</p>	
Développement territorial	<p align="center"><i>Jean-Louis COUÉ, vice-président Développement territorial</i></p> <p>Le dialogue de gestion est en stand-by depuis la moitié de la précédente olympiade. Il est nécessaire de revoir, dans l'ensemble, le dispositif. Le sujet avait été abordé lors du CPL d'avril 2025 avec les idées suivantes :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Dispositif moins lourd administrativement en gestion et suivi (que ce soit du côté de la fédération ou des ligues), - Définition plus restreinte des axes fédéraux, établis par la fédération en lien avec ses priorités, - Permettre une évaluation quantifiable et factuelle avec des données et objectifs à atteindre, - Capitaliser sur les bonnes pratiques de chaque ligue. <p>Un travail a été réalisé par le secteur Développement territorial afin de proposer un nouveau système pour cette olympiade.</p> <p>Changement de nom : dialogue de gestion devient « Contrat territorial individualisé (CTI) ».</p> <p>Principales évolutions</p> <ul style="list-style-type: none"> - Dispositif basé sur des critères à atteindre (plus de dossier) donc allégement administratif - Fonctionnement prévu jusqu'à 2028 - Critères fédéraux restreints et imposés, en lien avec les enjeux de l'olympiade - Partie fixe + objectifs définis avec des paliers - Prérequis obligatoires (documents administratifs à communiquer et actions sur les VSS) - Suivi du contrat territorial individualisé plus optimisé : investir du temps uniquement sur l'accompagnement des ligues et la capitalisation des bonnes pratiques <p>Répartition budgétaire par ligue</p> <p>Les sommes accessibles par ligue sont calculées avec trois critères :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Le pourcentage de licenciés par ligue vs le total des licences nationales ; - Taux de pénétration de licenciés vs la moyenne nationale (hors TUM & Corse) ; - Niveau de professionnalisation, nombre de salariés ETP ligue + comités (uniquement ligue pour TUM & Corse). <p>Trois thèmes fédéraux (uniquement deux pour TUM & Corse) avec pour chacun deux objectifs</p> <ul style="list-style-type: none"> - Clubs et licenciés - Féminisation - Équipements (hors TUM & Corse) <p>Les sommes allouées pour chaque thème seront composées d'une partie fixe et d'une partie variable.</p> <p>Versements</p> <p>Les sommes allouées pour les « prérequis » et les « parties fixes des thèmes » seront versées à la réception des documents administratifs.</p> <p>Les sommes des parties variables seront versées en octobre.</p> <p>Le budget dédié au Contrat Territorial Individualisé sera déterminé lors de l'élaboration du budget 2026 qui sera proposé au vote à la prochaine assemblée générale.</p>	<p>3_Dialogue_de_gestion_CTI_2026-2028_note_COMEX_FFBaD_250927</p>

	<p><u>Vote n°3 : adoption du Contrat Territorial Individualisé pour 2026-2028</u></p> <p>Résultat du vote : 14 votants (Paul Adam, Denis Allenbach, David Angelats, Mathilde Brochard, Patricia Corti, Jean-Louis Coué, David Courbet, Nathalie Huet, Franck Laurent, Steve Matyja, Sandrine Mouillon, Sun Robin, Laurent Schwizgebel, Thierry Stempfel)</p> <p>Pour : 14</p> <p>La proposition est adoptée à l'unanimité.</p>	
	<p>4/ Vivre ensemble : nomination d'un chargé de mission de la commission culture et héritage</p>	
Vivre ensemble	<p><i>Patricia CORTI, vice-présidente Vivre ensemble Cyrille GOMBROWICZ, directeur technique national</i></p> <p>Cette commission était animée par Christophe Jeanjean qui a rejoint l'INSEP.</p> <p>L'enjeu est de connaître son histoire, savoir la transmettre, se projeter en rassemblant. Au-delà de l'enjeu intellectuel, l'acculturation des différents publics à l'histoire de notre fédération est aussi un enjeu pour son développement, et la compréhension des prises de décision.</p> <p>La commission culture et héritage doit pouvoir aiguiller le secteur Vivre ensemble vers des actions concrètes de transmission, de partage et de culture.</p> <p>Pour pouvoir capitaliser sur l'activité de cette commission, il est important d'instaurer un cadrage, une planification, et un compte-rendu du travail effectué afin d'aboutir à des propositions concrètes.</p> <p>Il est parallèlement nécessaire de confier cette mission à une personne investie, d'une grande expérience fédérale, et ayant des compétences avérées en termes d'organisation et de gestion.</p> <p>Au regard de son parcours, Philippe Limouzin apparaît comme la personne idoine pour piloter et coanimer la commission culture et héritage. Sa mission sera de rendre visible la culture du badminton via différents supports et de la transmettre aux différents publics. Cette commission devra apporter une valorisation historique de la fédération au travers des résultats sportifs, des parcours des bénévoles, des professionnels et d'autres partenaires ayant participé à l'essor du badminton. Il est proposé que Philippe Limouzin soit le chargé de mission de l'animation de la commission culture et héritage à la suite de la décision du comité exécutif du 27 septembre et ce jusqu'au 31 août 2028.</p> <p><u>Vote n°4 : nomination de Philippe Limouzin en tant que chargé de mission de la commission culture et héritage du badminton</u></p> <p>Résultat du vote : 14 votants (vote secret)</p> <p>Pour : 14</p> <p>La proposition est adoptée à l'unanimité.</p>	<p>4_Chargé_de_mission_commission_culture_et_héritage_note_COMEX_FFBaD_250927</p>
	<p>5/ Vivre ensemble : présentation du plan d'action de lutte contre les violences sexistes et sexuelles et les discriminations</p>	
Vivre ensemble	<p><i>Patricia CORTI, vice-présidente Vivre ensemble Martine ROBERT, directrice Vivre ensemble</i></p> <p>La FFBaD se doit de garantir la pratique sécuritaire du badminton dans l'ensemble de ces structures (clubs, comités, ligues). Elle a un rôle de</p>	<p>5_Lutte_violences_et_discrimination_note_COMEX_FFBaD_250927</p>

	<p>prévention, de sensibilisation et d'accompagnement de ses territoires et de ses licenciés. La FFBaD souhaite faire des sujets «VSS et discriminations » un enjeu fort de son plan de développement de lutte contre toutes les formes de violences et discriminations.</p> <p>Des réunions et échanges ont eu lieu entre différents secteurs : présidence, Vivre ensemble, juridique, formation, informatique, communication.</p> <p>Ils ont permis de structurer un projet de développement qui portera sur l'olympiade et qui est également inclus dans le plan de développement fédéral.</p> <p>Ce projet est également structuré dans le temps pour permettre un déploiement et un développement optimal.</p> <p>Ce projet est présenté pour information au comité exécutif avec des propositions d'actions qui seront consultables à la demande au secrétariat de la fédération.</p>	
	<h3>6/ Direction technique nationale : présentation du contrat de développement</h3>	
Direction technique nationale	<p><i>Patricia CORTI, vice-présidente Vivre ensemble Cyrille GOMBROWICZ, directeur technique national Martine ROBERT, directrice Vivre ensemble</i></p> <p>Tout comme la fédération voit sa politique en faveur du haut niveau soutenu dans le cadre du PPF, elle répond au contrat de développement pour être soutenue dans sa politique de développement. Les crédits de l'ANS liés au contrat de développement ont pour objectifs d'accompagner les fédérations dans leur stratégie de développement des pratiques sportives pour 2025-2028. Cela permet de poursuivre des orientations qui renforcent l'implantation locale du badminton en proposant, au travers de la pratique du badminton, la poursuite d'enjeux sociétaux majeurs (nouvelles pratiques et/ou adaptation des pratiques au changement climatique, publics à besoins spécifiques, territoires carencés, projets à impact et à forte valeur ajoutée : santé, social, sportif).</p> <p>Le contrat de développement doit accompagner la mise en œuvre des projets politiques, faciliter la continuité des actions engagées, et également décliner les engagements pris au titre du contrat de délégation.</p> <p>Lors du mandat précédent, le montant du financement concernant les actions du contrat de développement était de 240 000€.</p> <p>Au regard des actions conduites et des résultats obtenus, l'agence nous soutient pour l'obtention d'un montant sollicité à hauteur de 272 000€.</p> <p>Le contrat de développement s'organise autour de 3 axes de la loi organique relative aux lois de finances (LOLF) :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Action 1 - Promotion pour le plus grand nombre (montant sollicité = 172 000€ dont 82 000€ pour le développement de la pratique et 90 000€ pour le développement de l'éthique et de la citoyenneté) - Action 2 - Cette ligne ne concerne pas le contrat de développement. - Action 3 - Prévention par le sport et protection des sportifs (montant sollicité 25 000€) - Action 4 - Promotion des métiers du sport (montant sollicité 75 000€) 	6_Contrat_de_developpement_note_COMEX_FFBaD_250927
	<h3>7/ Haute performance : plan fédéral de prévention du dopage et plan d'actions 2025</h3>	
Haute performance	<p><i>Sun ROBIN, secrétaire générale adjointe et référente antidopage Denis ALLENBACH, médecin fédéral</i></p> <p>Dans le cadre du plan national de prévention du dopage et des conduites dopantes et du contrat de délégation, le ministère en charge des sports, de la jeunesse et de la vie associative demande aux fédérations sportives de mettre en place un plan fédéral de prévention et d'éducation antidopage.</p> <p>Jouant pleinement son rôle de prévention et d'éducation, conformément à l'article L.232-5 du Code du sport, la FFBaD a inscrit dans le Plan de</p>	<p>7.1_Plan_prevention_dopage_note_COMEX_FFBaD_250927</p> <p>7.2_Plan_federal_prevention_note_COMEX_FFBaD_250927</p> <p>7.3_Plan_action_annuel_et_suivi_2025_COMEX_FFBaD_250927</p>

	<p>Performance Fédéral 2025-2028 la promotion d'une pratique sportive saine et éthique.</p> <p>Ce plan fédéral de prévention et d'éducation antidopage a été élaboré en conformité avec le Code Mondial Antidopage et le Standard International pour l'Éducation (SIE) où le principe de base est que la première expérience antidopage d'un sportif doit passer par des actions d'éducation et non par le contrôle du dopage.</p> <p>Il a bénéficié d'un soutien de l'Agence Française de Lutte contre le Dopage (AFLD) qui organise la lutte antidopage en France.</p> <p>Les publics cibles prioritaires des actions de prévention et d'éducation sont les sportifs de haut niveau, leur encadrement sportif, technique et médical. Les ressources pédagogiques sont celles mises à disposition par l'AFLD et par l'Agence Mondiale Antidopage (AMA). En ce qui concerne la mise en œuvre, la première année (T4 2025) sera essentiellement consacrée à la formation des premiers éducateurs antidopage agréés par l'AFLD et à l'incitation des sportifs de haut niveau à réaliser les formations en ligne sur les plateformes pédagogiques Podium (AFLD) et Adel (AMA).</p> <p>Le plan fédéral de prévention du dopage et le plan d'actions pour le dernier trimestre 2025, présentés et pré-validés par la commission médicale en août 2025, sont soumis à validation du comité exécutif de la fédération.</p> <p><u>Vote n°5 : validation du plan fédéral de prévention du dopage 2025-2029</u></p> <p><u>Résultat du vote</u> : 14 votants (Paul Adam, Denis Allenbach, David Angelats, Mathilde Brochard, Patricia Corti, Jean-Louis Coué, David Courbet, Nathalie Huet, Franck Laurent, Steve Matyja, Sandrine Mouillon, Sun Robin, Laurent Schwizgebel, Thierry Stempfel)</p> <p>Pour : 14</p> <p>La proposition est adoptée à l'unanimité.</p> <p><u>Vote n°6 : validation du plan d'actions 2025 pour la mise en œuvre du plan fédéral de prévention du dopage</u></p> <p><u>Résultat du vote</u> : 14 votants (Paul Adam, Denis Allenbach, David Angelats, Mathilde Brochard, Patricia Corti, Jean-Louis Coué, David Courbet, Nathalie Huet, Franck Laurent, Steve Matyja, Sandrine Mouillon, Sun Robin, Laurent Schwizgebel, Thierry Stempfel)</p> <p>Pour : 14</p> <p>La proposition est adoptée à l'unanimité.</p>	
Haute performance	<p>8/ Haute performance : création d'un pôle France Para-badminton à Nantes</p> <p><i>Thierry STEMPFEL, vice-président Haute performance Cyrille GOMBROWICZ, directeur technique national Elisa CHANTEUR, responsable nationale Para-badminton</i></p> <p>L'enjeux est de faire de la FFBBaD la première fédération olympique délégataire à ouvrir un Pôle France Para-badminton afin de :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Doter la France d'un centre d'entraînement et de ressources de référence, - Renforcer notre ambition de devenir une nation majeure du Para-badminton, - Maintenir et amplifier nos résultats paralympiques en nous alignant sur les nations déjà dotées de centres structurés. 	<p>8.1_Pole_France_Para-badminton_2025_note_COM EX_FFBaD_250927</p> <p>8.2_Pole_France_Para-badminton_2025_PPT_COM EX_FFBaD_250927</p>

	<p>Depuis plusieurs années, le CREPS de Nantes accueille une cellule para-badminton en pleine croissance. Pour 2024-2025, plusieurs athlètes ont déjà été regroupés dans ces lieux bénéficiant ainsi de services mutualisés et de tarifs préférentiels réservés aux Pôles France.</p> <p>Ce regroupement permet déjà :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Une optimisation des ressources humaines, - Une réduction des coûts, - Une dynamique favorable en vue du passage officiel en Pôle France. <p>Proposition Ouverture officielle du Pôle France Para-badminton dès la saison 2025-2026, intégré au Projet de Performance Fédéral 2025-2029</p> <p>Localisation Nantes (CREPS)</p> <p>Public cible 8 joueurs : MATHEZ Cynthia (WH1), BERGERON Coraline (SL3), SURREAU Miléna (SL3), REYMOND Emma (sourde), CLEMENT Mathis (SL4), AIT BELLA Abdoullah (SU5), NOAKES Charles (SH6), GREBOVAL Maxime (SH6)</p> <p>Organisation en 2025</p> <p>Responsables Para-badminton</p> <ul style="list-style-type: none"> - Elisa CHANTEUR (responsable du Projet de performance Para-badminton) - Poste vacant (coordinateur sportif) <p>Encadrements</p> <ul style="list-style-type: none"> - Mourad AMRANI (responsable sportif, convention de MAD jusqu'au 31/08/2026) - Poste vacant (entraîneur) - Loris DUFAY (responsable détection / relève, gestion des immersions sur la structure) <p>Intervenants</p> <ul style="list-style-type: none"> - Loïc DEPANIS (préparateur physique) - Dominique MAGUER (préparateur mental) - CREPS (ressources optimisation de la performance) <p>Recrutement d'une personne en 2026 pouvant assurer un poste de coordinateur sportif et d'entraîneur</p> <p><u>Vote n°7 : validation de l'ouverture officielle du Pôle France Para-badminton à Nantes dès la saison 2025/2026, intégré au Projet de Performance Fédéral 2025/2029</u></p> <p><u>Résultat du vote</u> : 14 votants (Paul Adam, Denis Allenbach, David Angelats, Mathilde Brochard, Patricia Corti, Jean-Louis Coué, David Courbet, Nathalie Huet, Franck Laurent, Steve Matyja, Sandrine Mouillon, Sun Robin, Laurent Schwizgebel, Thierry Stempfel)</p> <p>Pour : 13 / Contre : 0 / Abstention : 1</p> <p>La proposition est adoptée à majorité.</p>	
	9/ Haute performance : premier colloque scientifique "Badminton et sciences"	
Haute performance	<p><i>Thierry STEMPFEL, vice-président Haute performance Cyrille GOMBROWICZ, directeur technique national Michel TREBOSC, référent recherche</i></p> <p>L'organisation de ce colloque scientifique présente quatre enjeux majeurs :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Valoriser la recherche scientifique autour de l'activité badminton sur le territoire national, 	9_Colloque_Badminton_et_sciences_note_COMEX_FFB_aD_250927

	<ul style="list-style-type: none"> - Attirer l'intérêt des universités, des laboratoires et des étudiants sur l'activité badminton, - Valoriser des collaborations institutionnelles futures (INSEP, COSMOS, CNOSF), - Mettre en avant des problématiques de terrain nécessitant des éclairages scientifiques. <p>Il serait organisé à l'INSEP 24 et 25 mars. Le budget ainsi que le programme provisoire sont présentés.</p> <p>Le comité exécutif demande à revoir le budget et le programme. Le vote est reporté.</p>	
	<h3>10/ Pratiques compétitives : point de situation sur le groupe de travail sur la réforme des interclubs</h3> <p>Pratiques compétitives</p> <p><i>Paul ADAM, vice-président Modernisation des pratiques et réglementations sportives Mathilde BROCHARD, élue en charge des interclubs nationaux</i></p> <p>Depuis de nombreuses années, plusieurs groupes de travail se sont succédé afin de réformer le Top 12 sans pouvoir aboutir. L'enjeu pour la fédération est de réformer le Top 12 afin d'avoir un produit qui est plus spectaculaire et surtout plus court.</p> <p>La difficulté principale est d'obtenir un consensus de l'ensemble des parties qui ont des avis divergents. À ce stade, 4 réunions ont été menées. La première a permis d'élaborer les objectifs stratégiques et opérationnels. Les suivantes ont amené le groupe à réfléchir sur les enjeux sportifs. Lors de la réunion du mardi 02 septembre (dernière réunion en date), les grands principes sportifs ont été entérinés :</p> <ul style="list-style-type: none"> - 2 poules de 5 équipes, - Un format à 5 matchs (les 5 disciplines), - Un match à la fois pour plus de lisibilité, - Un scoring en set de 15 points sans prolongation, - Les conditions de la victoire, chaque match compte, car chaque victoire rapportera un point à son équipe, - La possibilité est accordée aux joueurs de participer à plusieurs championnats sans restriction, - Maintien du même fonctionnement qu'aujourd'hui pour les joueurs issus de la formation française (représentent un pourcentage de l'effectif). <p>Des réflexions restent à mener concernant :</p> <ul style="list-style-type: none"> - La composition minimale d'une équipe à savoir 2H/2F ou 3H/3F (à trancher), - Le nombre autorisé des mutés, - Les jokers médicaux, - L'ordre des matchs d'une rencontre. Doit-on préétablir ou non l'ordre des matchs ? - Quel calendrier ? Doit-on avoir le même calendrier pour le Top 12 et les autres divisions ? - Quelles obligations pour les clubs ? <p>Ces sujets ne sont pas encore définitivement finalisés. Ils feront l'objet d'un approfondissement lors de l'élaboration du futur règlement.</p> <p>D'autres thématiques ont été identifiées, à savoir :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Évènementiel/animation/spectacle (réunion du 16/09), - Économie/juridique, - Administratif/règlement, - Officiels techniques, - Équipements (salle de sport) / équipementier (textile), - Structuration entre les divisions. 	10_Point_etape_groupe_de_travail_ICN_note_COMEX_F FBaD_250927

	11/ Finances : situation budgétaire au 31 août 2025	
Finances	<p style="text-align: right;"><i>David ANGELATS, trésorier général Éric SALANOUBAT, directeur général</i></p> <p>La présentation de la situation financière et budgétaire de la fédération au 31 août 2025 s'articule autour d'une synthèse générale, suivie d'une analyse synthétique.</p> <p>L'analyse met en lumière des points de satisfaction, notamment une augmentation du nombre de licenciés et de tournois par rapport aux prévisions, ainsi qu'une masse salariale globalement maîtrisée.</p> <p>Cependant, elle révèle également des points d'alerte nécessitant une attention immédiate, en particulier un déficit de recettes important sur les recettes marketing liées aux championnats du monde et au budget général, et des zones de vigilance sur la maîtrise des dépenses de certains événements à venir.</p> <p>Le budget a été respecté dans les grandes masses.</p> <p>Cette situation budgétaire, qui doit être affinée dans le détail, servira de base à un atterrissage prévisionnel précis, et dans la foulée à une projection budgétaire sur les prochains exercices.</p>	
	12/ Secrétariat général : élection du représentant des officiels techniques et du représentant des entraîneurs siégeant au comité exécutif	
Secrétariat général	<p style="text-align: right;"><i>Sandrine MOUILLOU, secrétaire générale</i></p> <p>Il est nécessaire de pourvoir les postes vacants au sein du comité exécutif de la FFBaD en procédant à l'élection du représentant des officiels techniques et du représentant des entraîneurs.</p> <p>L'article 4.1.4 des statuts fédéraux prévoit que le COMEX de la FFBaD est composé de 23 membres, dont au minimum 11 femmes et 11 hommes, élus dans le cadre de 5 collèges distincts (cf. article 4.3) :</p> <ul style="list-style-type: none"> - 1 membre au titre du collège du représentant des officiels techniques (une femme ou un homme), élu par ses pairs ; - 1 membre au titre du collège du représentant des entraîneurs (une femme ou un homme), élu par ses pairs. <p>L'article 4.3.3 du code électoral de la FFBaD dispose qu'en cas de vacance au cours de l'olympiade, le COMEX fixera les modalités de l'élection en conformité avec les statuts et le règlement intérieur.</p> <p>Actuellement, le COMEX de la fédération est composé de 10 femmes et 10 hommes.</p> <p>Un représentant masculin de la commission des sportifs de haut niveau sera élu prochainement et siégera au COMEX, amenant le nombre d'hommes à 11.</p> <p>2 sièges restent à pourvoir dans le cadre de l'élection du représentant des entraîneurs et du représentant des officiels techniques.</p> <p>Un tirage au sort sera donc nécessaire puisque la différence entre le nombre de personnes élues de chaque sexe n'est pas supérieure à un. Pour rappel, les candidatures et les élections s'effectueront par binôme (une femme/un homme).</p> <p>Deux situations sont alors possibles :</p> <ol style="list-style-type: none"> 1. Un premier tirage au sort a lieu, afin de déterminer quel collège entre celui des officiels techniques et celui des entraîneurs va faire l'objet du deuxième tirage au sort pour déterminer le sexe de la personne amenée à siéger au COMEX. 2. Le deuxième tirage au sort a lieu : <ol style="list-style-type: none"> a. Il en ressort que c'est la femme du binôme qui est désignée pour siéger au COMEX. Dans ce cas, un troisième tirage au sort doit avoir lieu au sein du 	12_Election_OT_entraineurs _COMEX_note_COMEX_FFBaD_250927_avis_CSOE

	<p>second binôme élu, étant donné qu'un homme ou une femme pourrait siéger, avec la première femme désignée conformément aux textes.</p> <p>b. Il en ressort que c'est l'homme qui est désigné pour siéger au COMEX. Dans ce cas, il n'y a pas de troisième tirage au sort puisque ce sera obligatoirement une femme qui siègera avec lui afin que la différence entre le nombre de personnes élues de chaque sexe ne soit pas supérieure à un.</p> <p>Proposition</p> <p>Organiser une élection en novembre 2025 pour pourvoir les postes réservés au représentant des officiels techniques et au représentant des entraîneurs au sein du COMEX de la fédération.</p> <p>La période de vote est d'une durée comprise entre 3 et 10 jours, fixée par le COMEX après avis de la commission de surveillance des opérations électorales (CSOE).</p> <p><u>Vote n°9 : validation de la période de vote pour l'élection du représentant des officiels techniques et du représentant des entraîneurs siégeant au comité exécutif du lundi 24 au dimanche 30 novembre 2025</u></p> <p><u>Résultat du vote</u> : 11 votants (Paul Adam, David Angelats, Jean-Louis Coué, David Courbet, Nathalie Huet, Franck Laurent, Steve Matyja, Sandrine Mouillon, Sun Robin, Laurent Schwizgebel, Thierry Stempfel)</p> <p>Pour : 11</p> <p>La proposition est adoptée à l'unanimité.</p>	
	13/ Présidence : point de situation sur la Maison du badminton	
Présidence	<p><i>Franck LAURENT, président Éric SALANOUBAT, directeur général Jean-Michel RICHARD, chef de projet Maison du Badminton</i></p> <p>Premiers plans et options traités avec le cabinet Plato. Étude de faisabilité : tableau de surface et fonctionnalités Le cabinet d'architecture doit fournir les esquisses 3D et valider le coût d'équipements. Des études approfondies doivent être fournies avant le dépôt de permis de construire. De nouvelles réunions des architectes avec les organismes en charge de l'urbanisme sont prévues, avec un retour des conclusions à la FFBaD le 30/09/2025. Dépôt PC prévu le 15/12/2025.</p>	
	14/ Questions diverses	
Questions diverses	<p>Début des championnats d'interclubs nationaux le week-end des 27 et 28 septembre. La commission se réunit tous les mercredis après chaque journée d'ICN pour acter des sanctions sur les points de règlements non respectés. La commission étudie également des nouveaux points de règlements, à modifier éventuellement.</p> <p>Les réunions du comité exécutif mixtes (présentiel et distanciel) semblent difficilement faisables.</p> <p>Il est proposé que chaque secteur présentant un point à l'ordre du jour du COMEX relise sa partie du projet de compte-rendu avant validation au COMEX suivant.</p> <p>COMEX du 17 janvier 2026 : moment de convivialité à prévoir le samedi soir comme en janvier 2025 et un CPL le dimanche matin.</p>	

Fin de la séance : 17h

Sun ROBIN
Secrétaire générale adjointe de la FFBaD